

Le bureau syndical du SYDED qui s'est réuni le 17 juin a décidé le retour à la normale de plusieurs restrictions votées durant la période de COVID-19.

Levée des restrictions d'accès en déchèterie.

Les administrés peuvent désormais fréquenter leur déchèterie selon leurs besoins.

Néanmoins, et jusqu'à la levée de l'état d'urgence sanitaire au 10 juillet, les mesures barrières sont maintenues : présentation du badge vitre fermée, 3 véhicules maximum simultanément sur site, temps de présence limité à 15 minutes, pas de prêt d'outils de nettoyage, pas d'aide au déchargement possible, distanciation physique. Le port du masque reste lui aussi vivement recommandé.

Reprise progressive de la collecte des textiles

Après plus de trois mois d'arrêt, le Relais 23 reprend progressivement la collecte et le recyclage des textiles sur tout le territoire du SYDED.

Les usagers pourront redéposer à compter du 1^{er} juillet leurs textiles usagés, linges de maison et chaussures dans les bornes dédiées.

Nous vous joignons ces mêmes informations mises en page pour un affichage éventuel.

Cordialement,

Bénédicte Roux
Responsable de la Communication

SYDED de la Haute-Vienne

59, rue de la Filature

87 350 Panazol

05 55 12 12 88

06 63 24 02 76